

MODÈLE: AM1 PROTECT

MASQUE BARRIÈRE AFNOR SPEC \$76-001:2020 Masque alternatif anti-projections (MAAP) CATÉGORIE 1 (UNS 1): Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public

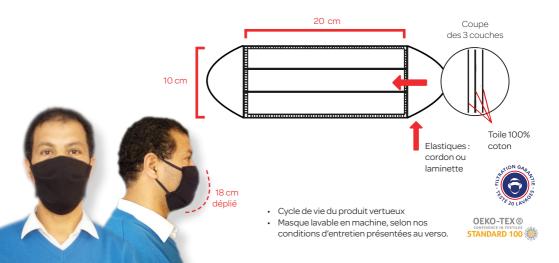
Ce dispositif de type « masque barrière » conformément au guide AFNOR SPEC S76-001 du 27 mars 2020 est un équipement de travail tel que défini par la note d'information des Ministères de la Santé, de l'Economie et des Finances et du Travail du 29 mars 2020. Il s'agit d'un masque réservé à des usages non sanitaires de catégorie 1, c'est-à-dire destiné aux personnels affectés à des postes ou missions comportant un contact régulier avec le public. Il permet d'assurer une protection des collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail.

Caractéristiques Techniques

CATÉGORIE	DÉFINITION	EFFICACITÉ DE FILTRATION DES PARTICULES DE 3µm ÉMISES	RESPIRABILITÉ
1	Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public.	>90%	La respirabilité de ces masques sera à un niveau permettant son port pendant un temps de 4h. Perméabilité à l'air (en L.m-2.s-1) -98 pour une dépression de 100 Pa.
2	Masque de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques.	>70%	

"IMPORTANT!

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2). Ces masques sont exclusivement réservés à des usages non sanitaires et ne doivent en aucun cas être utilisés pour prodiguer des soins. Ils ne peuvent pas non plus remplacer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires dans l'entreprise. Par ailleurs, il est rappelé que l'emploi des masques dans le milieu professionnel doit s'inscrire dans le cadre de la mise en oeuvre par l'employeur des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail). De la même façon, l'employeur doit s'assurer que la respirabilité effective du masque est compatible avec les particularités du poste de travail et en particulier l'effort fourni (R.4323-91 du Code du travail).



f.duriez@art-martin.com - Tel:+33(0)472652500



MODÈLE: AM1 PROTECT

MASQUE BARRIÈRE AFNOR SPEC S76-001:2020 Masque alternatif anti-projections (MAAP) CATÉGORIE 1 (UNS 1): Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public

Conseils d'Utilisation

Avant de mettre le masque, se laver les mains à l'eau ou au savon ou exercer une friction avec une solution Hydroalcoolique;

POSE DU MASQUE: Il est IMPÉRATIF que le masque soit bien plaqué au visage.









Dépliez le masque, positionnez le sur l'arrête du nez et sous le menton, ajustez les deux élastiques derrière les oreilles

- 1. Placer les élastiques derrière les oreilles;
- 2. Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton et veiller à l'ajuster au mieux sur le visage. Vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte;
- 3. Lorsque l'on porte un masque : éviter de le toucher et ne pas déplacer le masque;

Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution Hydroalcoolique;

Quand et Comment changer de masque?

- Si besoin de boire ou de manger, changer de masque;
- Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque;
- Pour retirer le masque : l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque), l'isoler imédiatement pour le laver, se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution Hydroalcoolique:
- Le port du masque est limité à 4 heures.

Instructions de Lavage

Le cycle de traitement complet suivant doit être réalisé consécutivement et dans sa totalité:

- Lavage en machine avec une lessive classique dont le cycle de lavage doit être de 30 min minimum et à une température de 60°C;
- Un séchage mécanique;
- · Un repassage à une température de 120°C -ATTENTION NE PAS REPASSER LES ÉLASTIQUES.
- Ce masque barrière résiste à 20 Lavages (selon RP DGA 2074):
- · Ce masque barrière ne doit pas être congelé. L'agent viral est conservé à 4°C il ne perd pas son caractère infectieux:



· Se laver les mains très régulièrement,

recommandés.

- · Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- La distance de travail entre deux personnes doit être de 1m20 à 1m50 minimum.

Le port du masque n'exonère pas les personnes de tous les gestes barrières

f.duriez@art-martin.com - Tel:+33(0)472652500